



«Je soutiens haut et fort la municipalité de Velleron et ses habitants, qui mènent dignement un véritable combat contre ce projet», explique Grand Corps Malade dans cette correspondance, datée du 31 janvier. *Lionel Bonaventure / AFP*

**Le slameur et le maire de Velleron, dans le Vaucluse, ont adressé une lettre au chef de l'État ainsi qu'à la ministre de la Transition écologique, afin d'empêcher la construction de 200 logements aux lourdes conséquences financières et environnementales.**

Philippe Armengol, maire de Velleron, commune de 3000 âmes dans le Vaucluse, et Grand Corps Malade, installé dans le village depuis trois ans, ont allié leurs plumes. Comme l'indique Actu Vaucluse, tous deux ont interpellé dans un courrier le président Emmanuel Macron et à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, afin d'empêcher la construction de la Grande Bastide, un projet immobilier de 200 logements situé dans les hauteurs du village, sur un terrain de près de sept hectares. «Je soutiens haut et fort la municipalité de Velleron et ses habitants, qui mènent dignement un véritable combat contre ce projet», explique d'abord le chanteur dans cette correspondance, datée du 31 janvier.

Validé par l'ancienne municipalité, ce projet «*purement lucratif*» engendrerait des difficultés sur tous les plans, selon Philippe Armengol. Ces nouveaux logements, pouvant accueillir 600 habitants de plus, feraient bondir de 20% «*en un laps de temps réduit*» la population de Velleron. Ce qui obligerait la mairie à investir 7 millions d'euros pour l'école, la crèche, les routes ou encore la station d'épuration, sans compter «*les dépenses incontournables d'entretien et de réparation que généreraient ces nouveaux équipements*».

**« Je ne fais pas ça pour moi mais cette lutte est noble »- Déclaration de Grand Corps Malade, le 26 octobre 2021**

«Je refuse d'être maire d'une commune en faillite, je n'ai pas été élu pour gérer les inconséquences de mes prédécesseurs, ni favoriser les intérêts privés», affirme pour sa part l'élu dans cette missive. Outre l'aspect financier, le projet de la Grande Bastide induirait des conséquences environnementales. Comme le rappelle France Bleu Vaucluse, un rapport de l'Office français de la biodiversité du 20 janvier constatait que les travaux pourraient entraîner une altération de l'habitat du lézard ocellé, une espèce protégée présente sur le chantier. Les aménageurs devaient fournir avant le 8 février la preuve que le petit reptile n'est pas en danger, sous peine de voir les travaux suspendus.

**Une mobilisation qui ne faiblit pas**

Un premier démarrage des travaux a eu lieu le 25 octobre. Le lendemain, des militants du collectif de défense de la Grande Bastide avaient tenté de bloquer les accès au chantier. Une action commune déjà soutenue à l'époque par Grand Corps Malade, qualifiant ce projet de «*démessuré*». «Je ne fais pas ça pour moi mais cette lutte est noble», déclarait le slameur à France Bleu Vaucluse devant la mairie de Velleron le même jour. «*L'intervention de Fabien [Marsaud, vrai nom de l'artiste, NDLR] permet une plus grande médiatisation*», avouait le maire. Le collectif s'était également rassemblé le 18 décembre.

Le 24 janvier, un rapport dressé par le préfet met en lumière des «*manquements flagrants constatés dans l'instruction du dossier de permis*». Une procédure administrative est donc lancée pour parvenir à une suspension des travaux, bien que les aménageurs aient un délai quinze jours pour entamer une procédure contradictoire. Mais le maire et le slameur y croient. «*Nous restons tous très mobilisés et déterminés et nous comptons vivement sur votre appui afin que vous usiez de votre autorité pour que ce projet inepte n'aboutisse pas*», concluent-ils dans leur lettre.